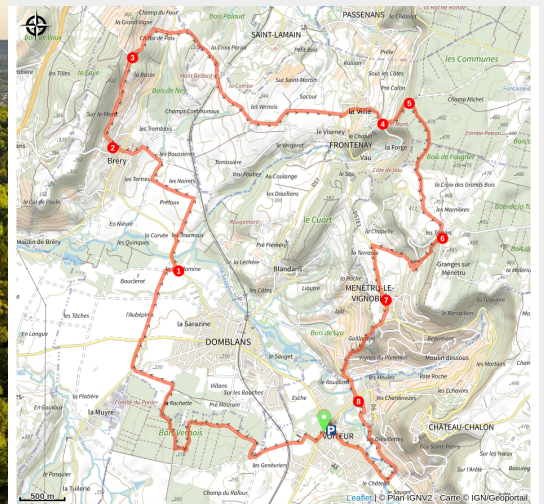


Le Gaillardon - 66R

Bresse Haute-Seille



Château de Frontenay (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Au départ de Voiteur, village du vignoble, le tour du Gaillardon est une agréable balade par le Bois Vernois puis à travers champ, menant à Bréry et ensuite à Frontenay où un détour vers l'église et le château est vivement conseillé. Au retour, après avoir gagné le plateau et traverser Ménétru-le-Vignoble, le chemin du Gaillardon offre une jolie descente dans les vignes à toutefois aborder avec prudence.

Suivre le balisage n° 66 rouge

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 2 h 30

Longueur : 20.6 km

Dénivelé positif : 469 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Naturel, Oenologique

Itinéraire

Départ : Voiteur

Arrivée : Voiteur

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Voiteur

2. Domblans

3. Saint-Lamain

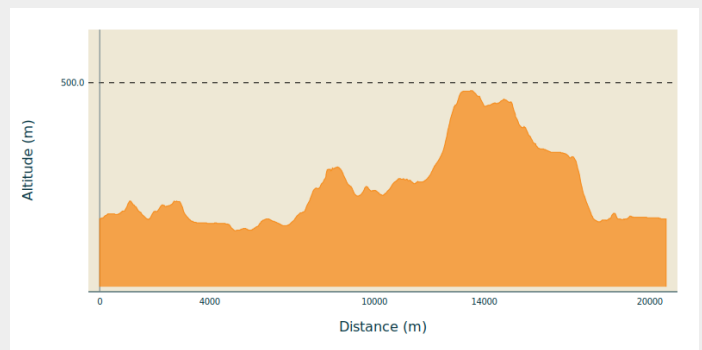
4. Frontenay

5. Ménétru-le-Vignoble

6. Château-Chalon

7. Nevy-sur-Seille

Profil altimétrique

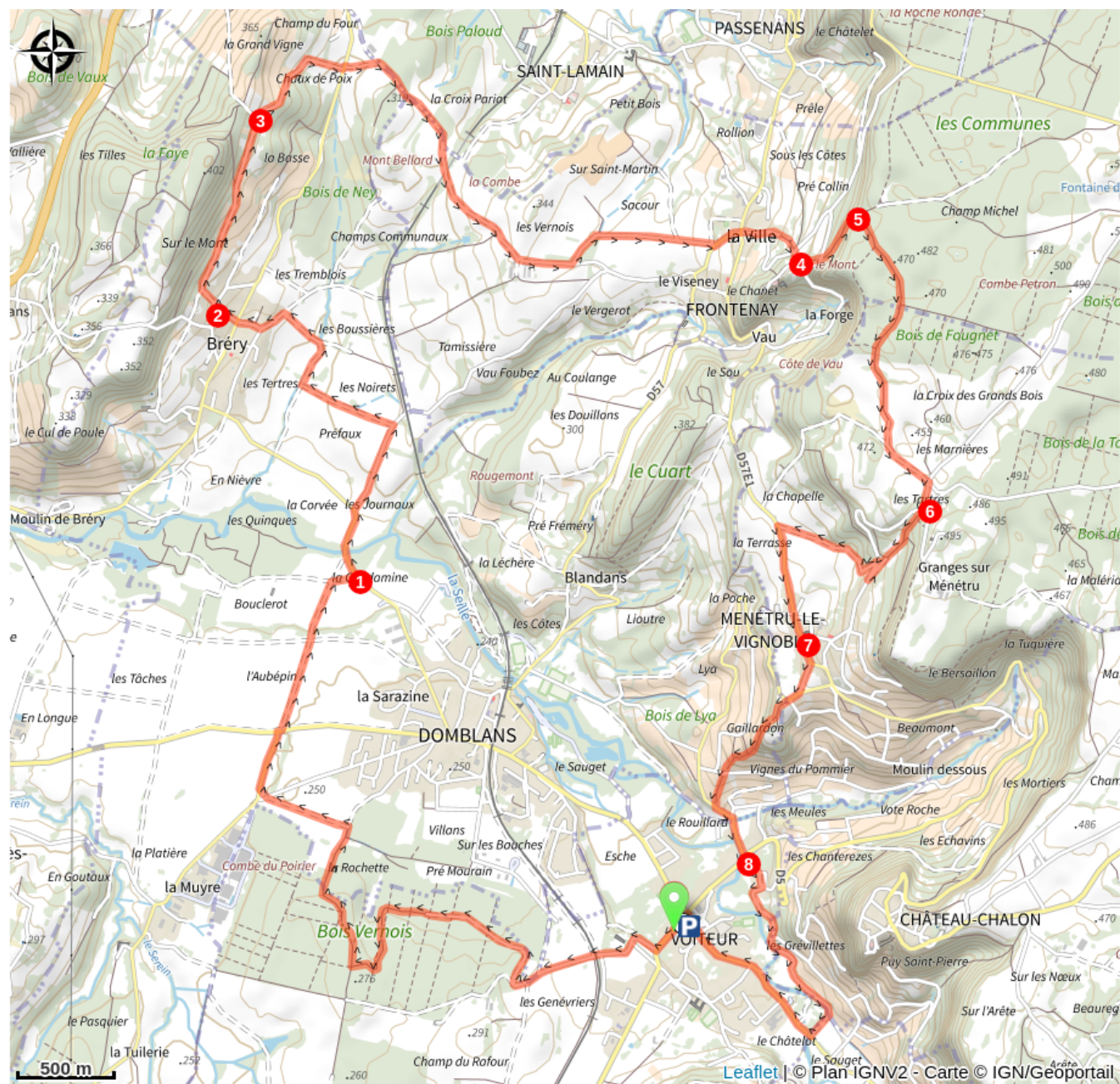


Altitude min 236 m Altitude max 486 m

De l'office de tourisme de **VOITEUR** (poteau), partir en direction de Lons-le-Saunier. Au poteau **Côte à Midon**, partir à droite jusqu'au poteau **Les Genevriers**. Peu après, bifurquer à droite et cheminer agréablement dans le Bois Vernois. Rejoindre la D 57, prendre à droite, traverser plus loin la D 120 et parvenir au poteau **Le gué Faroux**.

1. Au poteau **Le gué Faroux**, prendre à gauche sur la D 193, passer le pont sur la Seille et par des chemins à travers champ, rejoindre **BRERY**.
2. Au poteau **BRERY**, monter vers le haut du village par le chemin des Vignes et rejoindre le poteau **Le Barberon**.
3. Au poteau **Le Barberon**, descendre à droite, traverser bientôt la D 193 et poursuivre en direction de Frontenay. Un chemin à gauche mène au poteau **Les Vernois** puis en bas du village. Traverser la D 57 et une monter la rue en face puis une sente herbeuse jusqu'au poteau **Le Clos (bas)** et quelques mètres plus loin, **Le Clos (haut)**.
> Accès à l'église et aux extérieurs du Château de Frontenay.
4. Au poteau **Le Clos (Haut)**, gravir à gauche le chemin, assez raide, traverser une route au poteau **Vieux Mont**, et monter à présent en forêt jusqu'au poteau **Oratoire**.
5. Au poteau **Oratoire**, bifurquer sur le premier chemin se présentant à droite, cheminer en forêt et déboucher sur un chemin traversant les champs jusqu'aux poteaux **Fouget**, puis **Granges de Ménétru**.
6. Au poteau **Granges de Ménétru**, partir à droite, traverser une route et prendre à gauche un chemin descendant en direction de Ménétru-le-Vignoble. Au poteau **Le Grapot**, prendre un instant à droite puis descendre un chemin au long des champs jusqu'au poteau **La Vierge**. Bifurquer à gauche sur la D 57 et rejoindre Ménétru-le-Vignoble, au poteau **La Fontaine**.
7. Au poteau **La Fontaine**, traverser le village et prendre à droite. Dans le premier virage de la D 205, partir à gauche et bientôt descendre, avec prudence, le chemin caillouteux du Gaillardon débouchant dans les vignes. Descendre jusqu'en bas de celles-ci, au poteau **Sous les vignes**. Rejoindre l'entrée de Voiteur près du **Pont de Mezières** (poteau).
8. Juste avant le **Pont de Mezières**, partir à gauche par la rue du même nom. Au poteau **Les Grevillettes**, prendre à droite sur un chemin qui longe la Seille et rejoint la D 70. Bifurquer à droite sur celle-ci et gagner l'arrivée à **VOITEUR**.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE avec changement de difficulté : parcours bleu

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la D70 en direction de Le Vernois puis en direction de Voiteur.

Parking conseillé

Parking de l'Office du Tourisme de Voiteur

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CHATEAU-CHALON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Château-Chalon sur la commune éponyme.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme JurAbsolu
3 Place de la Mairie, 39210 VOITEUR

contact@jurabsolu.fr

Tel : 03 84 44 62 47

<https://www.jurabsolu.fr/>

